



COMMUNE DE TORDÈRES

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le 12 décembre 2022,
A l'attention de :**

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie le :

Lundi 19 Décembre 2022 à 15h00

ORDRE DU JOUR :

- 1- Reversement de la taxe d'aménagement 2022 à la Communauté de Communes des Aspres – Détermination des modalités.
- 2- Reversement de la taxe d'aménagement 2023 à la Communauté de Communes des Aspres – Détermination des modalités.

➤ Questions diverses

**Le Maire,
LESNÉ Maya**

Mairie de Tordères – 2 rue des Ecureuils 66300 TORDERES – Tél : 04.68.38.80.58.

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h00

Mercredi 8h30 à 12h00

Jeudi de 13h30 à 17h30

e-mail : mairie-de-torderes@wanadoo.fr